



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

## AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2026 : « POUR FIXER  
LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES  
CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION »**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, VALÉRIE Fiset, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE QUE :

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE A ADOPTÉ, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2026 : « POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION » LORS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-THÈCLE LE DOUZIÈME JOUR DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX (12-01-2026).

COPIE DE CE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉE À MON BUREAU OÙ TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE.

DONNÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 13<sup>E</sup> JOUR DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.

*Valérie Fiset*

---

*Directrice générale/Greffière-trésorière*